

**Commission Médicales :**  
[medical@handisport-rhonealpes.org](mailto:medical@handisport-rhonealpes.org)



**Responsable de  
la commission**  
Dr Pierre LIVET  
Tél.: 06 80 68 96 80

Sous la responsabilité du médecin fédéral régional et de son équipe, cette commission sera chargée de suivre les sportifs tout au long de la saison en pratiquant des tests physiques spécifiques aux besoins des athlètes, des disciplines sportives et des entraîneurs, afin d'assurer le bon état de forme des licenciés.

Ces tests proposés, voire imposés, aux sportifs suivant leur niveau de pratique permettront de renforcer la prévention santé et de promouvoir l'utilité du sport dans la protection des sportifs. A titre d'exemple les sportifs de haut niveau seront tenus d'effectuer les tests imposés par la Fédération Française Handisport (FFH) et le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative (MJSVA). Les jeunes espoirs médaillés aux championnats de France seront eux aussi obligés de les passer ; quant aux autres il leur sera possible d'utiliser les plateaux techniques répartis en Rhône-Alpes. La dimension d'un axe sport et santé se dévoile ici.

Cette commission sera également à disposition des licenciés des disciplines qui le souhaitent pour les testings annuels

Les missions porteront de plus sur :

- L'information sur le dopage et ses conséquences
- Les traumatologies sportives
- La formation à l'occasion du Certificat de Qualification Handisport
- Les conseils auprès des clubs, des entraîneurs et des Conseillers Techniques Fédéraux Régionaux (CTFR).